

Une ex-espionne américaine : « De nombreux pays se méfient désormais de la CIA »

LE MONDE | 24.10.2015 à 09h39 • Mis à jour le 24.10.2015 à 10h46 | Propos recueillis par Jacques Follorou
(journaliste/jacques-follorou) (Lisbonne, envoyé spécial)



Sabrina de Sousa, le 3 octobre à Lisbonne. © PAULIANA VALENTE PIMENTEL POUR LE MONDE

L'ex-espionne américaine Sabrina de Sousa, aujourd'hui réfugiée au Portugal, dénonce les mensonges de son pays et de l'Italie dans l'affaire de l'enlèvement par la CIA, à Milan, en 2003, d'un imam égyptien. Définitivement condamnée par contumace à sept ans de prison en mars 2014, avec vingt-cinq autres agents de la CIA par la justice milanaise, elle proteste de son innocence et livre, pour la première fois, un témoignage de l'intérieur sur le programme secret des « transferts extrajudiciaires ».

Lire aussi : L'embarras des pays européens sur les « transferts extrajudiciaires »

(americques/article/2015/10/24/l-embarras-des-pays-europeens-sur-les-transferts-extrajudiciaires_4796169_3222.html)

Les attentats du 11 septembre 2001 ont marqué une rupture profonde en matière de lutte contre le terrorisme aux États-Unis et ouvert une guerre sans frontières. Comment avez-vous vécu ce basculement alors que vous étiez en poste en Italie pour la CIA ?

Avant, la palette des sujets était large. Après le 11-Septembre, puis la guerre en Irak, en 2003, tout a été focalisé sur le terrorisme. Le mot d'ordre de Langley [*siège de la CIA*] et de la Maison Blanche, c'était « *sortez et allez chercher* [ceux qui ont fait ça] ». Certains programmes secrets de la CIA sont nés à cette époque. D'autres, comme celui des « transferts extrajudiciaires » [*l'enlèvement et le transfert par la CIA de ressortissants étrangers vers des centres de détentions secrets dans des pays tiers*] existaient avant le 11-Septembre. Mais après, ils ont pris une ampleur sans précédent.

Comment ces programmes secrets ont-ils été perçus au sein de la CIA ?

Ceux qui ont posé des questions sur leur légalité n'étaient souvent pas ceux qui les mettaient en pratique. Ceux qui étaient dans le programme des transferts extrajudiciaires pensaient agir en toute légalité et être couverts par la hiérarchie et le pouvoir politique.

En Italie, pour ces transferts, tout a commencé vers octobre-novembre 2001. Jeffrey Castelli, le

chef de poste de la CIA en a parlé à Nicolo Pollari, alors directeur des services de renseignement militaire italien (Sismi). Dans le passé, disait-il, la CIA avait déjà utilisé ces méthodes avec le Sismi pour lutter contre les Brigades rouges. Des personnes avaient été enlevées et mises au secret. Cette fois-ci, il s'agissait d'islamistes radicaux.

La CIA et le Sismi travaillaient donc main dans la main ?

Vers le printemps 2002, Castelli a présenté à Pollari une liste de cibles. L'imam égyptien Abou Omar n'était qu'un nom parmi dix autres, et pas le plus important. Rien ne justifiait qu'on l'enlève. Il faisait l'objet, depuis deux ans, d'une surveillance de la Digos (police antiterroriste italienne). Nous étions en relation avec la Digos à Milan et si nous voulions faire quelque chose, on aurait pu le faire sur le sol italien. Seul Castelli considérait qu'il représentait une menace immédiate. Lors du procès qui a suivi cette affaire, en Italie, Pollari a persisté à dire qu'il avait refusé de participer aux transferts extrajudiciaires faute de cadre légal en Italie et que Castelli avait répondu qu'il le ferait sans le Sismi.

En réalité, l'Italie a-t-elle été pleinement associée à cette opération ?

L'enlèvement d'Abou Omar, le 17 février 2003, et son exfiltration vers les geôles égyptiennes n'auraient jamais pu se faire sans la présence sur le terrain de Luciano Pironi, l'un des deux carabinieri italiens qui l'ont intercepté dans la rue, à Milan. Je peux vous révéler qu'il a été l'un des informateurs de la CIA pendant une dizaine d'années. Il était traité par Robert Lady, mon supérieur direct, à Milan. Bob a supervisé l'opération en faisant le lien avec Pironi et avec la Digos et le Sismi à Milan.

En septembre 2003, Pironi a été invité à Langley pour y être récompensé pour service rendu. On lui a versé de l'argent. En 2005, quand la justice italienne commençait à devenir menaçante, la CIA lui a proposé d'être exfiltré vers les Etats-Unis avec sa femme et... son chien. Mais Pironi n'était pas le seul Italien sur le dispositif. Je peux vous dire qu'il était accompagné par un autre carabiniere italien en qui la CIA avait assez confiance pour être intégré dans l'opération.

Si la justice italienne a pu trouver autant de traces du séjour, en Italie, des contractuels de la CIA envoyés des Etats-Unis, dès 2002, pour étudier la faisabilité de l'enlèvement et kidnapper Abou Omar, c'est qu'ils pensaient, avec raison, qu'ils n'avaient rien à cacher au Sismi qui les couvrait.

Lire : Abou Omar, enlevé par la CIA, torturé en Egypte

(http://www.lemonde.fr/afrique/article/2007/06/07/prisons-secretes-de-la-cia-la-vie-brisee-d-un-imam-egyptien_920164_3212.html#ESXrluCwHlpdvoFI99)

L'Italie est le seul pays à avoir organisé un procès pour juger ce type d'enlèvement sur son territoire. N'est-ce pas un gage de bonne foi ?

C'est un argument de façade avancé par Rome pour se dédouaner. L'Italie pense avoir assumé ses responsabilités en faisant condamner des lampistes américains pour protéger ses agents, comme Pironi et son collègue ou les directeurs du Sismi de l'époque, sans qui l'enlèvement n'aurait jamais pu être réalisé. Le déni italien est pourtant manifeste. Il s'abrite derrière le secret d'Etat, comme cela a encore été plaidé, en juin, par les avocats du gouvernement italien devant la Cour européenne des droits de l'Homme. Pollari, l'ex-Sismi, affirme que cet interdit l'empêche de démontrer son innocence. Mais la véritable raison de ce mutisme, c'est d'éviter toute poursuite, à Rome et Washington, aux chefs qui ont rendu possible cet enlèvement. Seule l'indépendance du parquet de Milan a permis de lever une partie du voile, face à la volonté des gouvernements d'étouffer l'affaire.

Vous stigmatisez l'Italie, mais ce sont tout de même les Etats-Unis qui ont créé le programme des « transferts extrajudiciaires » ?

Sans la volonté de Castelli, le chef de poste de la CIA en Italie, d'utiliser cet enlèvement comme tremplin pour sa carrière, Abou Omar serait sans doute encore à Milan. Ce programme était très en vue à Langley. Castelli a même évoqué un projet d'attentat contre un bus. L'Egypte a émis un mandat d'arrêt sur la base de ces accusations, mais la Digos n'a jamais trouvé d'éléments confirmant ce projet.

Le processus de validation de ce type d'opération à la CIA est très strict, et ce d'autant plus que l'Italie est un proche allié au sein de l'Union européenne et de l'OTAN. Au-dessus de Castelli, quatre hommes ont permis l'enlèvement d'Abou Omar : Tyler Drumheller, chef de la division

Europe au sein de la direction des opérations de la CIA basé au siège à Langley, José Rodriguez, chef du contre-terrorisme à la CIA, John Rizzo, le juriste en chef de la CIA, et James Pavitt, le directeur adjoint des opérations. Lorsqu'elles étaient en fonctions, ces personnes ont autorisé l'ensemble du programme secret des transferts, de détentions et d'interrogatoires. Elles avaient le pouvoir de stopper l'opération et ont fait valider ce dossier par l'échelon supérieur. Le feu vert final a été donné par le directeur de la CIA, George Tenet, son adjoint John McLaughlin, le conseiller national à la sécurité, Condoleezza Rice, et son adjoint, Stephen Hadley, le secrétaire d'Etat, Colin Powell, et le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld. Hadley, Rice, Powell et Rumsfeld savaient qu'on pratiquait la torture dans les pays hôtes.

Les promoteurs de ce programme disent qu'il a sauvé des vies. Son efficacité ne vous convainc pas ?

Quelle efficacité ? Abou Omar a été relâché après avoir été torturé. De plus, en s'affranchissant des règles de droit et des souverainetés nationales, la CIA a donné un argument en or à tous ceux qui combattent les Etats-Unis dans le monde. Washington a usé de la torture par procuration à travers l'Egypte. L'effet est le même que celui produit par les frappes de drones causant des victimes civiles. Des familles, des villages ou des communautés entières ont adhéré, d'un coup, à une cause qui leur était lointaine.

La coopération antiterroriste américano-italienne a pâti de cette affaire. La CIA considère que les autorités italiennes n'ont pas su protéger des agents américains de la justice. De son côté, le pouvoir politique italien a voulu démontrer son indépendance. La relation s'est dégradée. Avant le 11-Septembre, le monde entier voulait travailler avec nous. Désormais, de nombreux pays se méfient de la CIA. Maintenant, si des gouvernements tentent d'ouvrir des procédures contre des agents américains, Washington menace de couper tout échange d'informations.

Abou Omar, aujourd'hui libre en Egypte

L'ex-imam radical égyptien Oussama Moustafa Hassan Nasr, dit Abou Omar, condamné par contumace, le 6 décembre 2013, par un tribunal italien à six ans de prison pour « association de malfaiteurs à des fins de terrorisme international », vit en liberté à Alexandrie, en Egypte. Après son enlèvement, en février 2003, par la CIA et son transfert en Egypte, cet homme né en 1963 a été détenu et torturé jusqu'en avril 2004. Déclaré innocent, il est libéré « à condition de [se] taire », a-t-il affirmé au Monde ([/afrique/article/2007/06/07/prisons-secretes-de-la-cia-la-vie-brisee-d-un-imam-egyptien_920164_3212.html](http://afrique.lemonde.fr/article/2007/06/07/prisons-secretes-de-la-cia-la-vie-brisee-d-un-imam-egyptien_920164_3212.html)) en juin 2007. Des déclarations à la presse le conduiront de nouveau en prison, dont il ne sortira que le 11 février 2007.